

Achats futés = moins de déchets



Principe : Mener des actions d'information et d'étiquetage des produits générant moins de déchets, dans les magasins de grande consommation.

L'action « Achats futés = moins de déchets » a pour but de sensibiliser et de montrer aux consommateurs, sur leur lieux d'achats, qu'ils peuvent choisir des produits qui feront moins de déchets. Pour cela, il suffit d'identifier ces produits par des étiquettes appelées «Stop rayon» (système identique au «premier prix»).

L'important est de tisser des liens avec le magasin, afin d'intégrer cette opération dans un cadre d'actions de sensibilisation à une consommation plus éco-responsable. L'implication du magasin est essentielle pour avoir une bonne visibilité auprès des consommateurs, surtout dans le temps. L'idéal est d'inscrire cette action, dans un programme global, si possible avec l'implication de la collectivité locale.

Les objectifs

- ▶ Faire prendre conscience aux consommateurs qu'ils peuvent agir au quotidien.
- ▶ Faire connaître les réflexes d'achats et d'éco-consommation pour réduire ses déchets.

Durée de l'action

- ▶ **Avant la SERD : rencontre avec les partenaires, organisation générale de l'action --> 2 à 3 jours de travail pour la préparation.**
- ▶ **Pendant la SERD :**
 - **Au début de la SERD, mise en place dans le magasin :**
 - **des étiquettes «Stop Rayon » à côté des produits identifiés qui génèrent moins de déchets --> prévoir une demi journée de mise en place**
 - **d'un stand pour diffuser de l'information sur la prévention --> prévoir 1 personne et une demi-journée d'installation**
 - **Animation d'un stand : prévoir une présence en continue sur le stand du lundi au vendredi ; le samedi prévoir au moins une personne en plus pour faire face à la forte fréquentation du magasin**

Matériel

- ▶ Un stand (table, chaises, support d'affiches et de documentation à envisager en lien avec le magasin).
- ▶ Créer des modèles de « stop rayon » (étiquettes à apposer dans les rayons, imprimées par les magasins) afin d'identifier les produits concentrés, rechargeables, réutilisables, de grand format, écolabellisés, distribués en vrac, sans pile, sans suremballages, etc.
- ▶ Des outils de sensibilisation sur la prévention des déchets : <http://www.ewwr.eu/fr/outils>

Déroulement de l'opération

1. Préparation de l'action en interne de la structure (qui pilote l'action ? qui est volontaire ? ...)
2. S'informer : site internet de la SERD www.reduisonsnosdechets.fr
www.ewwr.eu/fr/reduction-des-dechets
3. Solliciter et rencontrer le magasin :
 - ▶ Ecrire aux magasins pour leur proposer l'action et demander un entretien.
 - ▶ Se déplacer pour les rencontrer s'ils ne répondent pas aux courriers.
 - ▶ Organiser une réunion préparatoire.
 - ▶ Lors de la réunion préparatoire : fixer les conditions d'accueil du magasin, la mise en place des « Stop rayon ».
 - ▶ Organiser le déroulement de l'action pendant la SERD.
4. Télécharger ou commander les outils SERD dès labellisation de votre action par l'ADEME sur l'espace privé du site <http://reduisonsnosdechets.fr>
5. Communiquer sur l'animation (journal associatif, bulletin municipal, presse, affiches dans le magasin, etc.), envoyer un communiqué de presse à la presse locale et régionale,
6. Placer si possible avec le personnel du magasin les « Stop rayon » (meilleure implication du magasin)
7. Disposer le stand afin qu'il soit attractif
 - ▶ Installer le stand de préférence à l'entrée du magasin ou dans la galerie marchande (à valider en amont avec le magasin).
 - ▶ Bien identifier votre stand pour ne pas être confondu avec des opérations de collecte alimentaire ou de promotion de produits qui peuvent se dérouler en parallèle. Pour cela, utilisez l'affiche de promotion de la SERD.
8. Tenir le stand et aller à la rencontre des consommateurs avec un document d'information :
 - ▶ Etre présent le plus possible
 - ▶ Au minimum, être présent les 2 samedi.
 - ▶ Si possible organiser des animations dans le magasin : visites de magasin, annonce radio...



Vous pouvez coupler cette opération avec un stand «Chariots mini-maxi déchets» informant sur l'impact économique et environnemental des gestes de réduction des déchets. (cf. Fiche-action «Chariots mini maxi déchets»)

En savoir plus

- ▶ **Semaine Européenne de la Réduction des Déchets** : www.reduisonsnosdechets.fr / www.ewwr.eu
- ▶ **Site d'outils et d'exemples sur la prévention des déchets** : <http://optigede.ademe.fr/>
- ▶ **Pour en savoir plus sur les modèle de « Stop rayon », leur placement en magasin** : <http://preventiondechets.fne.asso.fr/fr/Les-Campagnes-de-sensibilisation/fiche-action-srd/kit-electronique-action-achats-futes.html>

